

**Délibération n°2018-03-16a**

**Réf. Nomenclature « Actes » : 712**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de membres du conseil	
En exercice	103
Présents	52
Pouvoirs	22
Votants	74

L'an deux mille dix-huit, le 28 juin à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 18 juin 2018 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Soursac.

**Bernard Rouge** est nommé secrétaire de séance.

**Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :**

- **Élus ayant donné pouvoir :**

<b>Maryse Badia</b>	à	Mady Junisson	<b>Jean-Pierre Bodeveix</b>	à	François Ratelade
<b>Jean-Paul Bourre</b>	à	Martine Leclerc	<b>Sandra Délibit</b>	à	Philippe Roche
<b>Alain Fonfrede</b>	à	Pierre Coutaud			
<b>Frédérique Fraysse</b>	à	Tony Cornelissen	<b>Fabienne Garnerin</b>	à	Véronique Bénazet
<b>Henri Granet</b>	à	Jean Stöhr	<b>Alain Gueguen</b>	à	Stéphanie Gautier
<b>Dominique Guillaume</b>	à	Éric Cheminade	<b>Jean-Pierre Guitard</b>	à	Michel Guitard
<b>Michel Lacrocq</b>	à	Laurence Boyer	<b>Nathalie Le Gall</b>	à	Jean-François Michon
<b>Jean-François Loge</b>	à	Bernard Rouge	<b>Laurence Monteil</b>	à	Françoise Béziat
<b>Philippe Pelat</b>	à	Martine Pannetier	<b>Michel Pesteil</b>	à	Christophe Arfeuillère
<b>Daniel Poigneau</b>	à	Marilou Padilla-Ratelade	<b>Nathalie Peyrat</b>	à	Jean-Marc Michelon
<b>Serge Peyraud</b>	à	Jean Valade	<b>Gérard Rougier</b>	à	Gilles Magrit
<b>Michel Saugeras</b>	à	René Lacroix			

- **Élus représentés par leur suppléant :**

Daniel Caraminot (René Lacroix), Didier Pénéloux (Gérard Loche).

- **Élus absents et non-représentés :**

Jean-Marc Bodin, Éric Bossaert, , Michel Bourzat, Robert Bredèche,, Michèle Chastagner, Pierre Chevalier, Bernard Couzelas, Christine Da Fonseca, Daniel Escurat, Philippe Exposito, Marc Fournand, Pierre Fournet, Baptiste Galland, Annie Gonzalez, Xavier Gruat, Thierry Guinot, Chantal Guivarch-Paisnel, Geneviève Disdero, Cécile Martin, Daniel Mazière, Christiane Monteil, Gérard Moratille, Sylvie Prabonneau, Marc Ranvier, Jean Robineaux, Valérie Sérrurier, Jérôme Valade, Jeannine Vivier.

## Approbation des comptes administratifs 2017 : budget annexe « assainissement collectif »

Le vice-président en charge des finances présente le compte administratif 2017, joint en annexe à la présente délibération.

Les résultats du compte administratif et du compte de gestion sont les suivants :

### EXPLOITATION

		Dépenses de la section d'exploitation	Recettes de la section d'exploitation
	Report 2016	4 784,71	
		+	+
CA	Réalisé	186 442,23	212 428,09
	=	=	=
<b>Total section d'exploitation</b>		<b>191 226,94</b>	<b>212 428,09</b>
<b>Résultat d'exploitation pour l'exercice 2017</b>			<b>+ 21 201,15</b>

### INVESTISSEMENT

		Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
	Report 2016		26 455,93
		+	+
CA	Réalisé	176 639,59	134 023,29
	=	=	=
<b>Total section d'investissement</b>		<b>176 639,59</b>	<b>160 479,22</b>
<b>Résultat d'investissement pour l'exercice 2017</b>			<b>- 16 160,37</b>

Suite au transfert de cette compétence au Syndicat de la Diège, ce budget est clôturé en 2018. À cet effet, l'affectation de résultat est intégrée au budget principal. Par ailleurs, il vous est proposé de reverser l'excédent et le déficit nets au syndicat de la Diège soit un total de 5 040,78 €.

**Le président ne participe pas au vote. Il détient le pouvoir de Daniel Escurat.**

Après en avoir délibéré favorablement à raison de 2 abstentions et 72 voix pour, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** compte de gestion du budget annexe « assainissement collectif » 2017 présenté ci-dessus dont les résultats sont conformes à ceux du compte administratif ;

**Délibération n°2018-03-16a**

- **APPROUVE** le compte administratif du budget annexe « assainissement collectif » pour l'exercice 2017 ;
- **DONNE** acte du reversement au syndicat de la Diège de l'excédent et du déficit nets soit un montant de 5 040,78 €.

<b>A la majorité</b>	
Votants	74
Pour	72
Contre	0
Abstention	2

Pour extrait conforme,

**Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,**

**À Soursac, le 28 juin 2018**

Le président,  
Pierre Chevalier

